

RÉFLEXION : Authenticité, Plagiat ou Copie ?

Presque tous les "artistes-peintres", même les débutants, signent et datent leurs œuvres. C'est un acte si naturel, que très souvent on ne pense pas à la signification de ce geste. Mais que signifie-t-il en effet ? Une preuve d'authenticité ou un grand 'ouf' de soulagement quand l'œuvre est finie ?

Pendant les siècles passés une signature n'a pas toujours eu la même valeur. L'idée d'un artiste solitaire qui donne sa marque d'authenticité personnelle à une œuvre ne date que d'un peu plus de cent ans. Avant cette époque un artiste était plutôt un entrepreneur, qui avait plusieurs apprentis. Les œuvres des artistes du XVII^{ème} sont rarement produites par une seule personne. Les apprentis préparaient la toile, et après un certain temps "l'artiste-entrepreneur" autorisait l'apprenti à mettre la première couche de peinture, plus tard, il lui était permis de peindre les détails les moins intéressants, comme un feuillage.

Chaque fois l'apprenti obtient un peu plus de responsabilités jusqu'au moment où il arrive à faire une œuvre entièrement tout seul.

Quelque part sur ce trajet, "l'artiste-patron" perd la prétention d'y placer sa signature. La signature ne représente pas la preuve d'authenticité, mais plutôt une marque de garantie et de bonne qualité, comme chez les grands couturiers contemporains. Le nom du couturier continue d'exister bien après la disparition du patron.

Partout dans le monde, des re-

cherches effrénées de l'authenticité des œuvres d'art sont entreprises. Depuis de longues années l'œuvre complète de Rembrandt est contrôlée scrupuleusement. C'est un travail laborieux et pas mal critiqué. D'abord à cause du fait que lui aussi avait pas mal d'apprentis. A part ses premières œuvres, il n'existe probablement pas un seul Rembrandt authentique, selon les normes actuelles. Mais même les œuvres qu'il a peintes, bien avant d'être le grand maître ne sont pas sans ambiguïté. À la Haye (Hollande) on peut admirer un autoportrait peint par lui en 1629 à l'âge de 23 ans, mais le même portrait se trouve aussi à Neurenberg (Allemagne). En 1982 le prestigieux Rembrandt Research Project à Amsterdam déclara l'exemplaire de la Haye authentique et l'autre fausse. Cette année-là, le même institut reconnaît exactement l'inverse, après une investigation à l'infrarouge!

Cet exemple montre un deuxième phénomène qui menace l'authenticité: le plagiat, imiter un auteur en s'attribuant abusivement des fragments de son œuvre. Le plus grand plagiaire est probablement *Han van Meegeren* (1889-1947), qui imita un grand nombre des plus grands maîtres de l'école hollandaise, ainsi que Vermeer. Plusieurs de ses œuvres furent reconnues comme les meilleurs œuvres de Vermeer. Le fait qu'il vendait ces œuvres aux occupants Nazis, le fit mettre en prison après la guerre. Personne ne croyait son histoire, pas seulement Vermeer, mais lui aussi

était l'auteur des œuvres qui se trouvaient bel et bien dans les musées les plus prestigieux. Il a dû peindre dans sa cellule afin de prouver qu'il était capable de produire des chefs d'œuvres. L'accusation pour "*collaboration avec l'ennemi allemand*" fut modifiée en "*escroquerie*". Van Meegeren mourut dans sa cellule. Tout le monde n'était pas d'accord avec sa condamnation, parce que *Johannes Van Meegeren* signait avec ses propres initiales "*JVM*", qui furent interprétées comme *Johannes Vermeer*. Il n'avait pas signé avec "*Vermeer*" et n'était donc pas un faussaire pur et dur.

Un autre grand plagiaire, plus récent, est *Geert Jan Jansen*, un hollandais qui habitait dans un petit château en France. Il a imité environs 1500 œuvres de Matisse, Cader, Chagall, Picasso et Jorn. *Jansen* ne falsifiait pas que les œuvres, mais y compris les certificats d'authenticité! Dans ce bât il possédait une bonne dizaine de machines à écrire datant de chaque décennie de ce siècle.

La pire forme de contrefaçon nous conduit aux formes légales d'imitation : les hommages, les copies conformes et l'inspiration.

L'inspiration est sans doute la forme la moins virulente du virus copieur. A partir d'une idée le nouvel auteur ne vole rien. Nombreux sont les artistes qui s'inspirent de quelque chose. Récemment un travail de fourmi a révélé la source d'inspiration de l'auteur de *Tintin*, *Hergé*. Cette source est bien sûr *Jules Verne*. Ce ne sont pas uniquement les thèmes de Jules Verne qui ont inspiré Hergé. Parfois la ressemblance entre

les gravures de l'original et la version Hergé est frappante. *Professeur Tournesol* qui ferme la porte de la fusée rouge et blanche, chapeau à la main, «Adieu, la Terre!» est presque la copie en ligne claire de la gravure. Il est dommage que *George Rémi (Hergé)* a toujours nié d'avoir lu *Jules Verne*. Pourtant, il n'est en rien méprisable de devoir reconnaître que l'on se soit inspiré de quelqu'un. L'inspiration peut être un hommage à un autre artiste. Beaucoup d'œuvres d'art dans ce cadre, sont intitulées '*hommage à ...*'.

Il existe plusieurs formes d'hommage. Un auteur peut copier une œuvre minutieusement ou simplement travailler dans son style. Il peut aussi représenter le thème de son artiste préféré dans son propre style. Tout reste correct du moment qu'il s'agit d'un témoignage de déférence, de respect ou de gratitude envers une personne. L'hommage est donc le contrepartie de la caricature, qui sert à montrer un manque de respect. À la fin de l'époque du classicisme les peintres du thème grec ont été ridiculisés par des caricaturistes qui remplacèrent les belles *Vénus* par des ouvrières sales et moches. Une caricature tourne le monde à l'envers, là où l'hommage essaye d'amplifier l'essentiel de l'original.

Par exemple: Le "*modèle-peintre*" ou "*peintre-modèle*" sur la couverture de F&C No 9 était un hommage à *Al Buell*, qui (à mon avis personnel) a peint les plus ravissantes filles du monde. Je suis convaincu que je ne peindra jamais ces filles, mais cela ne m'empêchera pas d'essayer en le remerciant pour l'inspiration qu'il m'a donné. Ma version est bien différente de l'originale. Au lieu

de la peinture je me sers de crayons. Dans l'original le modèle est partiellement habillé, le chevalet se trouve autre part dans la configuration et le modèle lui-même est fondamentalement nouveau. Mais par contre, la pose est pareille, le tabouret, les pinceaux ainsi que l'angle de vue. Suffisamment pour y reconnaître aussi une main d'*Al Buell*, que je suis enchanté d'admettre en intitulant cette œuvre '*Hommage au génie d'Al Buell*'.

La dernière imitation est la copie conforme. Dans chaque musée on les trouve, les artistes-peintres qui se sont placés devant un chef-d'œuvre pour le copier sans introduire la moindre modification entre la copie et l'original. Parfois ce sont des débutants qui ont cherché le meilleur enseignement possible pour apprendre le métier d'artiste. Parfois on y trouve des copieurs reconnus, qui travaillent pour le musée ou pour d'autre commanditaires. Personne ne peut acheter la véritable Joconde et si son sourire te plaît, il n'y a pas d'autres solutions qu'en acheter une copie, soit une copie photographiée et imprimée, soit une copie peinte par un professionnel doué. Normalement la signature de l'original n'est pas copiée. En tout cas, le copieur doit savoir qu'il est obligé d'indiquer qu'il s'agit d'une copie. S'il copie la signature, il doit impérativement mentionner '*copie par....*' ou une autre indication équivalente, comme '*d'après une œuvre de ...*'. A première vue, ce petit geste pourrait sembler être négligeable. Pourtant, ces quelques mots forment la différence entre une tricherie indigne et un travail bien respectueux.

Jacob Gestman Gérardts